

## NOTE DE SYNTHÈSE SUR LE C.A. 2025 ET LE B.P. 2026

L'année 2025 se caractérise par :

- La stabilité des taxes foncières grâce à une baisse du taux communal de 1.7% votée par le Conseil Municipal,
- Une baisse de la dotation forfaitaire de l'État qui passe de 24 313 € à 20 841 €,
- Le versement par Roannais Agglomération d'une attribution de compensation d'investissement de 25 000 € et d'une subvention (amendes de police) de 20 876 € en lien avec la réalisation du cheminement de la RD 45.
- L'attribution du fonds départemental pour commune de moins de 5000 habitants à hauteur de 20 734 €
- Des investissements à hauteur de 199 518 € € dont 179 752 € € affectés à la voirie (Y compris la réalisation des travaux de sécurisation de la RD 45 au Marvallon pour 133 449 €)

**Le compte administratif 2025 (C.A.)** fait apparaître un solde positif de 127 694 € en fonctionnement et un déficit de 115 207 € en investissement.

En tenant compte des résultats de 2025 (377 476 € en fonctionnement et 140 412 € en investissement) et des dépenses engagées restant à réaliser (122 000 €), le solde de l'exercice se traduit par **un excédent de 408 170 €** qui sera affecté au budget 2026.

**Le budget primitif 2026 (B.P.)** s'équilibre à 839 990 € en fonctionnement et 356 879 € en investissement. Il intègre notamment :

- Les résultats positifs de 2025
- L'évolution des valeurs locatives adoptées par la loi de finances 2025 (+0.8 %).
- Un programme 2026 de voirie à hauteur de 75 000 € (route de Bournat, route de Lavally et rue L. Marcel)
- Les coûts de l'espace convivialité à la salle des fêtes,
- Le changement des huisseries sur les bâtiments ERA et Annexe de la Chênaie
- La révision et le traitement des toitures de la Chênaie

Le Maire